



Dans ce numéro :

Message du maire	1
Association Développement Nominique	1
Échos du conseil	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Urbanisme, réglementation et environnement	3-4
Élections municipales 2021	4

Aide-mémoire

Prochain versement de taxes :

Mercredi 4 août 2021

Prochain RDD/écocentre mobile :

Samedi 7 août 2021, de 9 h à 16 h,
derrière l'hôtel de ville

Collecte des volumineux :

Dès mardi 7 septembre 2021

La Municipalité vous invite à participer à la prochaine séance ordinaire du conseil :

Lundi 9 août 2021 à 19 h 30

Salle J.-Anthime Lalande
2112, chemin du Tour-du-Lac



Bulletin Municipal

Message du maire

Civilité, civisme et sens civique

Ces mots parlent d'une seule chose : le rôle de chacun dans son dévouement envers la collectivité et sa communauté. Actuellement à Nominique, les comportements de certains sont inquiétants. Les bandes riveraines de nos lacs sont trop souvent saccagées par des travaux qui vont clairement à l'encontre des règlements municipaux et provinciaux. Des déchets sont laissés sur nos plages, dans nos parcs et en bordure de chemins. De plus, plusieurs usagers d'embarcations tels que les motomarines, mettent en danger la santé et la sécurité de plaisanciers qui profitent tranquillement de nos plans d'eau. Ils sont aussi une menace pour les bandes riveraines qui sont parfois fragiles et sensibles.

Tous ces comportements ont comme cause cette individualité qui caractérise notre époque. Il n'est pas question ici de porter un jugement sur des personnes en particulier, mais bien de rappeler les devoirs et responsabilités de chacun. Vivre dans une communauté suppose et signifie que nous acceptons de partager un espace commun, un territoire commun, des biens et une nature commune que nous avons la responsabilité de protéger, respecter et préserver. Il faut donc que tout un chacun se sente responsable de son voisin, son environnement et son territoire. Il ne faut surtout pas oublier que nos actions actuelles auront des répercussions directes sur les générations futures.

L'été, les vacances

Nous espérons que l'été 2021 sera pour chacun et chacune un moment de repos après l'année de confinement que nous venons de vivre. Nominique vous offre un milieu et une nature très invitants. Profitez en bien en étant prudent! Bon été à tous les citoyens(nes), villégiateurs(trices) et visiteurs(es)!

Georges Décarie, maire

Association Développement Nominique (ADN) - Communiqué de presse



Association de Développement
de Nominique

L'Association Développement Nominique (ADN) convie la population nomininguoise et celle de la Vallée de la Rouge à la première édition de la **FOIRE COMMERCIALE DES COULEURS qui se tiendra les 25 et 26 septembre 2021 au Hameau de la gare de Nominique**. L'ADN est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir le développement économique, touristique, sportif, culturel et communautaire de Nominique. L'ADN a notamment piloté avec succès, dans les derniers mois, avec le concours de la mairie, l'opération de sauvetage de la quincaillerie de la Municipalité. Avec cette foire commerciale des couleurs, l'ADN désire offrir une vitrine de choix aux professionnels et aux commerçants locaux en leur donnant la possibilité de rencontrer des clients potentiels dans une atmosphère festive. Pour une communauté comme celle de Nominique, il est important d'établir un climat de confiance et d'apprécier la qualité de l'offre locale afin de stimuler l'achat de biens et de services d'ici.

À la sortie de cette longue période de pandémie, l'occasion est idéale pour réunir les familles, les amis et les commerçants à l'occasion d'une fête comme celle de la foire commerciale des couleurs. Musique et animation seront au rendez-vous et permettront de retrouver le plaisir d'être ensemble et la convivialité légendaire de la communauté de Nominique.

Le comité de la foire des couleurs planifie visiter les différents commerçants et partenaires potentiels dans les prochaines semaines afin de solliciter leur participation. La population de Nominique et celle des municipalités avoisinantes sont donc invitées à cette première foire commerciale des couleurs **samedi 25 septembre de 10 h à 19 h et dimanche 26 septembre de 9 h à 16 h** au Hameau de la gare de Nominique. La foire commerciale se déroulera en conformité avec les directives de la Santé publique.

Source : Association Développement Nominique : adnominique@gmail.com
Monsieur Gilles Grondin 514 231-9193

Échos du conseil

1- Démarche d'attractivité territoriale L'Autre Laurentides

L'Autre Laurentides vise à faire connaître la MRC et notre Municipalité et ce, plus particulièrement aux 18-40 ans afin qu'ils choisissent notre région. La Municipalité a accepté d'adhérer à la démarche d'attractivité territoriale au montant de trois mille dollars (3 000 \$).

2- Embauches

La Municipalité embauche madame Josée Clément, à titre de secrétaire et monsieur Dominic Piché, à titre de journalier saisonnier. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe!

3- Demande de patrouille nautique supplémentaire pour la saison estivale

Étant donné que les problématiques sur les plans d'eau s'accroissent, tels que : la conduite en état d'ivresse et sous l'effet de stupéfiants, l'installation de bouées de sensibilisation qui n'a pas démontré d'amélioration et les embarcations qui sont de plus en plus rapides, le conseil municipal demande à la Sûreté du Québec d'effectuer des patrouilles nautiques plus fréquentes. Les visites régulières aux débarcadères sensibiliseront les plaisanciers et permettront d'appliquer les lois en vigueur, et ce, pour la sécurité des usagers et des propriétaires riverains. Une copie de la présente résolution sera acheminée à la Sûreté du Québec, aux municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, à la députée de Labelle, madame Chantale Jeannotte et à la ministre de la Sécurité publique madame Geneviève Guilbault afin de sensibiliser le gouvernement du Québec de l'urgence d'agir sur les voies navigables du Québec.

4- Résultat de l'appel d'offres S2021-14 - Entretien des chemins d'hiver

La Municipalité a accepté la soumission de l'entreprise 9248-9590 Québec Inc. Marcel Gareau, pour des besoins ponctuels en 2021-2022, au taux horaire de deux cent dix dollars de l'heure (210 \$/h), plus les taxes applicables.

5- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le conseil municipal a accepté la démission de monsieur François Hamelin et monsieur Jacques Lamarche, à titre de membres de ce comité. Nous remercions chaleureusement monsieur Hamelin et monsieur Lamarche pour leur dévouement envers la Municipalité. Suite à l'appel de candidature lancée dans le bulletin du mois de juin dernier, monsieur François Lebel a été nommé membre du CCU et ce, jusqu'en juillet 2023. Un poste est toujours disponible pour un mandat de deux ans. Les citoyens soucieux de vivre l'expérience sont invités à acheminer leur intérêt, leurs motivations et leurs expériences par courriel à : du@municipalitenominingue.qc.ca

6- Entériner l'achat de thermopompes

La municipalité de Nominique a accepté la soumission de l'entreprise Réfrigération Pierre Larente Inc. (RPL) pour l'installation de trois thermopompes murales pour la salle J.-Adolphe-Arduin, au montant de quatorze mille vingt-trois dollars (14 023 \$), plus les taxes applicables.

Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 13 h à 19 h

Samedi : 10 h à 15 h

Vente de livres usagés

La bibliothèque municipale de Nominique et le Nomicamp organisent une vente de livres usagés. La contribution sera volontaire et les profits iront au Nomicamp.

Quand : Vendredi 30 juillet 2021

Heure : À partir de 19 h

Lieu : À l'arrière de l'hôtel de ville (avant la projection du film au terrain de baseball)

Pour information : madame France Mercure

819 278-3384, poste 234

biblio@municipalitenominingue.qc.ca



SERVICE OFFERT GRATUITEMENT

En virtuel (ZOOM)

Vous habitez dans les Laurentides
Pour les deuilés survenus
en cette période de pandémie

Groupes
Suivis individuels



1 855 717-9646 | palliaco.org



Rappel - Exposition

Venez voir la collection de bandes dessinées jeunesse et adultes à votre bibliothèque municipale!

DENIS RODIER



Créateur de bandes dessinées
Du 18 juin au 15 septembre

NOUVEAUTÉ!

Croque-livres!

À la gare de Nominique, pour donner ou prendre un livre!



MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la violence conjugale

REGROUPEMENT des MAISONS pour FEMMES VICTIMES de VIOLENCE CONJUGALE
MAISONS-FEMMES.OC.CA

Loisirs, Culture et Vie Communautaire

Ciné-parc - Pour tous - Gratuit

La municipalité de Nominique vous invite à son ciné-parc qui aura lieu au terrain de baseball, les vendredis **23 juillet** et **30 juillet** prochains.

Voici les films à l'affiche!

Vendredi 23 juillet 2021

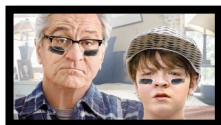
RAYA ET LE DERNIER DRAGON



Pour réinstaurer l'harmonie au sein du royaume de Kumandra, Raya se donne la mission de trouver le dernier dragon au monde. En compagnie de sa monture Tuk Tuk, la courageuse guerrière affronte 1001 dangers. Réussira-t-elle à sauver les siens et à rétablir la paix chez elle ?

Vendredi 30 juillet 2021

EN GUERRE AVEC GRAND-PAPA



Peter est un garçon typique de sixième année - il aime les jeux vidéo, passer du temps avec ses amis et ses bonnes vieilles chaussures Air Jordan. Mais lorsqu'Ed, son grand-père récemment veuf, emménage avec la famille de Peter, ce dernier doit abandonner ce qu'il chérit le plus : sa chambre à coucher. Refusant de laisser une telle injustice se produire, Peter imagine une série de mauvais coups afin de se débarrasser de l'intrus, mais grand-papa Ed ne se laissera pas faire sans riposter. Rapidement, les deux adversaires se retrouveront dans une véritable guerre un contre l'autre qui entraîneront de loufoques conséquences.

Nous vous attendons en grand nombre et surtout bon film!

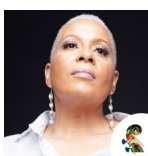
Réunions alcooliques anonymes

Si vous éprouvez des difficultés à contrôler votre façon de boire ou si elle vous cause des inquiétudes et des problèmes, « AA » t'invite à ses réunions et discussions les **vendredis** soir à **20 h** au sous-sol de l'hôtel de ville de Nominique, dans la salle intermédiaire (l'entrée est située à l'arrière).

Les « AA » ne vous promettent pas de résoudre vos problèmes, mais nous pouvons vous montrer comment nous apprenons à vivre sans alcool, un jour à la fois.

Pour information : 819 623-6677

Festival Stradivaria - Carte blanche à Kim Richardson



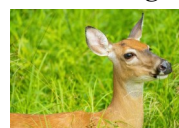
Cette véritable icône du jazz et du soul vous fera vivre un moment gorgé d'émotions grâce à sa voix riche et envoûtante. Joignez-vous à nous le **samedi 14 août** prochain, à **19 h 30** à la scène extérieure de la Municipalité.

Apportez vos chaises et surtout bon spectacle!

En cas de pluie, le spectacle sera présenté à l'église de Nominique située au 2263, rue Sacré-Cœur.

Urbanisme, réglementation et environnement

Le nourrissage des animaux sauvages



Il est interdit en tout temps de nourrir ou d'attirer les animaux sauvages à une distance de moins de cent mètres, de tout chemin privé ou public de la Municipalité ou sur les plans d'eau.

Urbanisme, réglementation et environnement

Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles



Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies :

- ◆ Vous résidez au Québec le 31 décembre de l'année visée par la demande (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada);
- ◆ Vous ou votre conjoint avez conclu une entente après le 31 mars 2017 avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaire);
- ◆ Les dépenses engagées pour ces travaux ont été payées dans l'année visée par la demande.

Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2022 seulement.

Calcul du crédit

Le crédit d'impôt maximal qui peut être accordé pour votre habitation, pour les années 2017 à 2022, est de 5 500 \$. Pour connaître toutes les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt et pour en calculer le montant, remplissez le formulaire en ligne suivant :

revenuquebec.ca/documents/fr/formulaires/tp/TP-1029.AE%282020-10%29DXI.pdf

Source : Revenu Québec



PAS ASSEZ D'EAU?

**PRÉVOIR VOTRE
SORTIE DU LAC
EN TOUT TEMPS**

La municipalité n'encourt aucune responsabilité à cet effet.
Merci de votre compréhension!





Nominingue Bureau municipal

« Le pays où
l'on revient »

2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominingue (Québec) J0W 1R0
Téléphone : 819 278-3384
Télécopieur : 819 278-4967
Courriel : reception@municipalitenominingue.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web

municipalitenominingue.qc.ca
facebook.com/municipalitenominingue
nominingue.appvoila.com

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi
8 h à 12 h
13 h à 16 h

Urbanisme, réglementation et environnement

Tournée des rives pour l'évaluation des bandes de protection riveraines

La santé et la pérennité de nos lacs passent avant tout par des aménagements intelligents le long de leurs rives. Pour assurer la survie de nos lacs, le gouvernement du Québec a établi une Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. La municipalité de Nominingue a établi sa réglementation en accord avec cette politique provinciale. La réglementation stipule qu'à partir de la ligne des hautes eaux, la bande riveraine doit être végétalisée.

Dans la bande riveraine, la végétation ne peut donc pas être entretenue par coupe de tondeuse ou autre. Il est nécessaire de laisser la végétation croître et s'y adapter, car cela permet de filtrer les apports en contaminants au lac et d'empêcher l'érosion des berges (apports de sédiments, sable, etc.). Tous ces éléments favoriseront la santé du lac à long terme. Un lac qui n'est pas en santé peut nuire à la qualité de vie des riverains, en plus de faire diminuer la valeur des propriétés!



Le Service de l'urbanisme et de l'environnement effectue présentement la tournée des rives, afin de s'assurer que la réglementation soit respectée. Les bandes riveraines seront évaluées comme suit :

- ◆ A - Excellent : La propriété est un modèle à suivre;
- ◆ B - Satisfaisant : Des efforts soutenus sont présents pour préserver la santé du lac;
- ◆ C - Plus ou moins satisfaisant : La bande riveraine doit être améliorée à moyen terme;
- ◆ D - Insatisfaisant : La bande riveraine doit être améliorée à court terme.

Les employés qui font les inspections pourront également donner des informations et des conseils pertinents aux citoyens, pour permettre de préserver la richesse naturelle de notre territoire.

Élections municipales 2021 - 7 novembre 2021

Qualité d'électeur : Toute personne majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité, et qui remplit une des deux conditions suivantes :

- 1 - Être domiciliée sur le territoire de la Municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
- 2 - Être, depuis au moins 12 mois au 1^{er} septembre 2021, propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la Municipalité.



Pour exercer votre droit de vote, vous devez, au moment de voter, être un électeur ou une personne habile à voter, et être inscrit sur la liste électorale de la Municipalité.

Les personnes ayant leur domicile permanent à Nominingue sont automatiquement inscrites sur la liste électorale.

Les propriétaires d'immeubles non domiciliés à Nominingue de façon permanente, si ce n'est pas déjà fait, doivent obligatoirement adresser une demande écrite au préalable, à la Municipalité pour être inscrits sur la liste électorale et ainsi pouvoir voter. Un avis, accompagné des formulaires adéquats, sera sous peu posté à chacun d'eux. Ces formulaires seront également disponibles sur le site Web de la Municipalité : municipalitenominingue.qc.ca

Vote par correspondance : Nouveauté en ce temps de pandémie, toute personne âgée de 70 ans et plus qui le désire et qui se sera inscrite par écrit ou verbalement au préalable pourra voter par correspondance. Comme à l'habitude, toute personne inscrite sur la liste électorale **à un autre titre que celui de personne domiciliée** pourra utiliser le vote par correspondance si elle en fait la demande. L'avis public d'élection qui sera publié au plus tard le 17 septembre prochain précisera toutes les modalités du vote par correspondance.

Mise en candidature : Les futurs candidats aux prochaines élections municipales pourront déposer leur déclaration de candidature entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre 2021.